



Commissariat aux comptes

SA EON MOTORS GROUP

au capital de 1 578 000 €
9173 Rue Berthelot – Le Galaxis
ZI Saint Joseph
04100 MANOSQUE

RCS 519 453 807

**RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Exercice clos le 31 décembre 2013

**EON MOTORS GROUP
S.A. au capital de 1578000 €**

Siège social :

**9173 Rue Berthelot - Le Galaxis - ZI Saint Joseph
04100 MANOSQUE**

RCS 519453807

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes :
Exercice clos le 31 Décembre 2013**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article L. 225 - 40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Avec M. Edouard Deguemp, actionnaire à plus de 10% et administrateur de la SA EON MOTORS GROUP

Compte courant créditeur rémunéré au taux de 2,985% dans les comptes de la SA EON MOTORS GROUP au 31/12/2013 s'élevant à 201.456€ (intérêts de la période 1.456€).

Avec M. Denis Mergin, Président Directeur Général de la SA EON MOTORS GROUP

Compte courant créditeur non rémunéré dans les comptes de la SA EON MOTORS GROUP au 31/12/2013 s'élevant à 33.691€.

Avec M. Pascal Nuti, actionnaire à plus de 10% et administrateur de la SA EON MOTORS GROUP

Compte courant créditeur non rémunéré dans les comptes de la SA EON MOTORS GROUP au 31/12/2013 s'élevant à 33.176€.



CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225 - 30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec M. Denis Mergin, Président Directeur Général de la SA EON MOTORS GROUP

Créance sur participation détenue sur la SAS EON MOTORS FRANCE, filiale du groupe, dont M. Denis Mergin est le Directeur Général. Au 31/12/2013, la holding détient une créance de 623.120€, rémunérée à hauteur de 12.543€ sur la période.

Avec M. Denis Mergin, Président Directeur Général de la SA EON MOTORS GROUP

Créance sur participation détenue sur la SARL EON MOTORS TUNISIA, filiale du groupe, dont M. Denis Mergin est le Gérant. Au 31/12/2013, la holding détient une créance de 182.566€, rémunérée à hauteur de 4.516€ sur la période.

Avec M. Edouard Deguemp, actionnaire à plus de 10% et administrateur de la SA EON MOTORS GROUP

Compte courant créditeur non rémunéré dans les comptes de la SA EON MOTORS GROUP au 31/12/2013 s'élevant à 61.125€.

Fait à TOULOUSE, le 30/4/2014.

Audit Consulting Group

Commissaire aux Comptes



Jean CHÉNEBEAU